

Image not found or type unknown



Repartition de la vente du domicile conjugal

Par **repartapart**, le **30/10/2008 à 12:02**

Bonjour,
Ma femme souhaite divorcer pour mésentente entre nous et mettre en vente notre appartement. Je suis d'accord avec ces deux décisions mais il y a un résultat qui me choque.
Pour acheter notre appartement, j'ai apporté 70% et elle 30% de l'apport initial et pour rééquilibrer les parts, les remboursements du financement sont inverses: 75% pour elle, 25% pour moi. Ce qui situe les parts à 52% pour moi et 48% pour elle, in fine, donc à l'issue des 180 mensualités. Nous avons remboursé 28 mensualités.
Mon notaire m'indique (seulement maintenant malheureusement) que la plus value pourrait être au prorata de l'investissement in fine et non pas en fonction des apports initiaux et des remboursements effectués.
J'avoue que je l'ai un peu mauvaise...
Si vous avez un avis de professionnel, une expérience vécue, je serais très intéressé de vous lire.
Merci de m'avoir lu et bonne journée.
PS: je précise que nous sommes mariés sous le régime de la séparation. merci

Par **repartapart**, le **10/11/2008 à 10:35**

Quelqu'un aurait une idée, une expérience?
Merci

Par **repartapart**, le **10/12/2008 à 11:24**

Bonjour,
La question se pose plus que jamais, je viens de découvrir que ma femme a une liaison. Elle a tempéré, probablement pour des raisons logistiques, maintenant c'est moi qui veut accélérer. Votre avis svp sur cette répartition?